CAMP BIVOUAC



PHILOSOPHIE ET RÈGLEMENTS

Édition 2026

Ce document contient toutes les informations relatives à l'inscription de votre enfant au camp Bivouac.

Veuillez lire attentivement.

la Clé

camps@lacle.ca
lacle.ca/camps

Table des matières

Bienvenue au camp Bivouac 2026	2
Qui peut participer au camp ?	2
Inscription	2
Tarifs	3
Rabais familial	3
T-shirts	3
Heures d'opération du camp	3
Départ	4
Frais de retard	4
Annulation d'une inscription	4
Reçus d'impôt	4
Code de vie	4
Repas	5
Allergies	6
Crème solaire	6
Médicaments	7
Maladie	7
Retrait d'un enfant	8
Santé et sécurité	8
Matériels à prévoir	8
Objets personnels	8
Excursions et sorties	9
Ratios de groupes	9
Parents accompagnateurs	9
Bénévoles	9
Témoignage pour l'amélioration du camp	10
Procédure de plainte	10
Pour communiquer avec nous	10

BIENVENUE AU CAMP BIVOUAC 2026 !

Une nouvelle saison de camp débute et nous voulons vous remercier, campeurs et parents, d'avoir choisi le camp d'été Bivouac, le seul camp 100% francophone du comté de Simcoe. Nous sommes heureux de compter votre (vos) enfant(s) parmi nous au camp Bivouac 2026.

Depuis plus de 30 ans, La Clé continue à offrir une expérience de camp inoubliable et enrichissante. Encore une fois cette année, l'équipe dynamique du camp est prête à accueillir votre (vos) enfant(s) à bras ouverts tous les jours à Barrie, Borden, Penetanguishene et à Collingwood *. Nos équipes d'animation ont hâte de partager avec les enfants de nombreux jeux actifs, des projets d'art uniques et des thématiques amusantes. De plus, nos animateurs auront le plaisir d'accompagner vos enfants aux excursions, aux activités spéciales et avec des invités spéciaux. Les activités prévues solidifieront la construction identitaire des enfants dans leur langue et culture franco-ontarienne par le biais du plaisir.

Nous espérons que votre expérience de camp cet été surpassera vos attentes et que les enfants, avec leurs nouveaux amis, repartiront du camp fier de leur nouvelle expérience de vie d'équipe, confiants en leurs capacités et positifs face à leurs accomplissements et leur langue.

*** À noter que l'ouverture des camps dépend d'un nombre suffisant d'inscriptions et de personnel ***

Qui peut participer au camp ?

Les enfants âgés de 5 à 12 ans qui fréquentent une école francophone ou un programme d'immersion française et **qui parlent et comprennent le français couramment**. Le camp Bivouac de La Clé est le seul camp complètement francophone dans le comté de Simcoe et la langue utilisée est le français. Nous encourageons votre enfant à s'exprimer en français en tout temps pendant son séjour au camp. À noter que votre enfant doit être propre (entraîné à la propreté) afin de participer au camp Bivouac.

Notre équipe d'animation est formée sur l'importance d'encourager le développement de l'identité franco-ontarienne et poussera votre enfant à toujours s'exprimer en français. Pour des raisons de sécurité, nous réservons le droit de retirer un enfant qui est incapable de le faire ou qui refuse de communiquer en français avec les autres campeurs et l'équipe d'animation (à l'exception des enfants qui sont identifiés à l'inscription comme étant non-verbal mais qui peuvent participer aux activités).

Inscription

La période d'inscription débute le **17 février 2026.** Toutes les inscriptions sont faites en ligne dans l'espace client DIGIBOT via le site Web de La Clé. Si vous n'avez pas déjà créé votre compte Digibot, vous pouvez le faire d'après le même lien ; vous pouvez aussi simplement cliquer sur le lien suivant :

https://app193.digibotservices.ca/client/index.php?org=9749

Les inscriptions se poursuivent jusqu'à pleine capacité des groupes (sur le principe du **premier arrivé, premier servi**). L'inscription est obligatoire. Aucun enfant ne sera admis sans s'être inscrit à l'avance.

Tarifs

Le tarif du camp est de **225 $** par semaine
La semaine du 4 au 7 août 2026 est à **180 $** par semaine.

Les heures du camp sont de 9 h à 16 h. Si vous avez besoin d'un service de garde « AVANT/APRÈS », les frais de garde sont de **20 $** avant le camp, par semaine, et **20 $** après le camp par semaine. La semaine du 4 au 7 août est à **16 $** par semaine.

Paiement
Le montant total des frais doit être payé lors de l'inscription de votre enfant. Pour des factures plus de 1 000 $, vous pouvez faire une entente de paiement de 2 versements. Par contre, le montant total de la facture doit être payé au total avant le début de camp sinon votre enfant sera retiré du camp. **À noter que le paiement doit se faire dans les 24 heures qui suivent votre inscription, sinon elle sera annulée par le système Digibot.**

Modalités de paiement
Nous acceptons les paiements par PayPal seulement.

Rabais familial

Un rabais unique de **40 $** s'applique, si vous inscrivez 2 enfants ou plus d'une même famille. C'est un rabais familial qui s'applique **une seule fois** par famille, pour tout l'été. Les employés de La Clé recevront un rabais de 35%.

T-shirt

Un seul t-shirt sera remis gratuitement à chaque enfant fréquentant le camp durant l'été. Pour obtenir des t-shirt supplémentaires, vous devez en commander lors de l'inscription, à raison de **10 $** par t-shirt.

Heures d'opération

Camp	Service de garde – AVANT	Heures de camp	Service de garde - APRÈS
Collingwood	7 h 30 à 9 h	9 h à 16 h	16 h à 17 h 30
Penetanguishene	7 h 30 à 9 h		16 h à 17 h 30
Borden	7 h à 9 h		16 h à 17 h
Barrie	7 h 30 à 9 h		16 h à 17 h 30

Départ

Pour la sécurité de votre enfant, seules les personnes autorisées sur le formulaire d'inscription auront le droit de venir chercher votre enfant. Si nous n'avons jamais rencontré la personne, même si elle est indiquée sur le formulaire d'inscription, **il sera nécessaire de présenter une pièce d'identité**. Si une personne n'est pas identifiée sur le formulaire d'inscription et que vous voulez que celle-ci vienne chercher votre enfant, veuillez remplir le formulaire *« Autorisation de départ »* et le remettre à l'animateur/trice de votre enfant.

Frais de retard

Tout parent qui est en retard (après l'heure de fermeture du service de garde AVANT/APRÈS) se verra facturer des frais de retard de **15 $ pour chaque 15 minute de retard**.
Nous ne ferons aucune exception à cette règle.

Annulation d'une inscription

Entre le 17 février et le 19 juin 2026 vous devez envoyer votre demande d'annulation à l'adresse courriel camps@lacle.ca et indiquer la raison de l'annulation. Nous vous enverrons un courriel de confirmation de votre demande. Toute annulation sera assujettie à des **frais administratifs de 30 $ par campeur par semaine ainsi que les frais de Paypal.**

AUCUN REMBOURSEMENT ne sera accordé pendant la période du camp (6 juillet au 28 août 2026) sauf en cas de raison majeure (ex : maladie, blessure) avec certificat médical à l'appui. Les frais administratifs seront tout de même appliqués, et les jours de présences au camp seront facturés à raison de **45 $ par jour**, ainsi que les journées de services de garde « AVANT et APRÈS » utilisées.

Reçus d'impôt

Les reçus pour fin d'impôt seront accessibles via votre compte web Digibot. Les reçus seront faits au nom du parent payeur au printemps 2027.

Code de vie

Un code de vie a été mis sur pied pour le mieux-être et la sécurité de tous. Il s'applique dès l'arrivée et jusqu'au départ (service de garde inclus) de vos enfants dans tous les lieux et dans toutes les activités organisées par le camp de jour.

Les règlements
Le campeur (votre enfant) s'engage à :

- Aucune forme de violence ne sera acceptée, que ce soit la violence verbale, physique, émotionnelle, psychologique, etc. ;
- Parler en français en tout temps ;
- Donner sa présence au responsable en place à son arrivée et à tout moment lorsqu'exigé ;

- Participer aux activités avec entrain, bonne humeur et plaisir ;
- Respecter les consignes des adultes responsables ;
- Faire preuve de respect envers toutes personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs, etc.) ;
- Ne pas détruire, briser, endommager le bien d'autrui, l'environnement ou le matériel du camp ;
- Employer un langage poli et respectueux ;
- Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence ;
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels ;
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

Dans le cas d'un manquement au code de vie du campeur, et selon la gravité de la situation et la répétition des manquements, les mesures suivantes seront appliquées :

1. Le campeur est averti verbalement par l'animateur. Un rapport d'incident sera écrit par le personnel du camp et remis aux parents à la fin de la journée.
2. L'enfant est retiré temporairement des activités. Un rapport d'incident sera écrit par le personnel du camp et remis aux parents à la fin de la journée.
3. L'enfant est suspendu pour une journée, au choix de la directrice des services à la famille, le parent est avisé verbalement par le responsable du camp. Un avis écrit et verbal est émis au parent l'avisant qu'une récidive conduit à l'expulsion citée ci-dessous. Il n'y a pas de remboursement pour la journée de suspension.
4. L'enfant est exclu de tous les camps opérés par La Clé pour l'été en cours. La coordonnatrice des camps avise verbalement et par écrit le parent. Dans ce cas, le remboursement sera émis en fonction du nombre de jours non utilisés (**les frais d'inscription, PayPal et les journées utilisées ne sont pas remboursables**).

Un enfant qui serait incapable de participer aux activités du camp en respectant les règles mentionnées ci-dessus pourrait donc se voir expulser, dans les meilleurs intérêts du camp et du campeur.

Pour une infraction jugée grave, la direction se réserve le droit de donner une sanction qui tiendra compte de la gravité du geste, et ce, sans nécessairement suivre la gradation des procédures disciplinaires.

Il est à noter que tout bris de matériel causé par l'enfant sera à la charge du parent et une facture sera émise aux parents.

Toute l'équipe du camp de jour vous remercie de faire prendre connaissance du code de vie à votre enfant et vous remercie de votre collaboration. Le code de vie vous sera remis le lundi et vous devrez le remettre à l'animateur signé le mardi matin.

Repas

Votre enfant devra apporter deux collations nutritives (matin et après-midi) et un repas nutritif froid pour son dîner ainsi qu'une bouteille d'eau et des breuvages.

Allergies

Certains de nos campeurs sont aux prises avec de graves allergies aux noix et arachides. Nous vous demandons votre collaboration afin de nous aider à rendre les sites aussi sécuritaires que possibles pour tout le monde. C'est pourquoi nous vous demandons d'éviter les collations, repas ou autres qui pourraient contenir des produits ayant été mis en contact ou contenant des noix ou des arachides.

Crème solaire

Le personnel du camp Bivouac de La Clé veille en tout temps à ce que les enfants confiés à ses soins bénéficient d'une protection solaire adéquate dans le cadre des activités quotidiennes du camp.

Le parent doit cocher le consentement concernant l'application de crème solaire lors de l'inscription de l'enfant au camp.

Les moyens de fournir une protection solaire adéquate comprennent ce qui suit :

a) Veiller à ce que tous les enfants appliquent un écran solaire ;
b) S'assurer que les enfants se trouvent à l'ombre chaque fois que c'est possible ;
c) S'assurer que les enfants portent un chapeau et un chandail en tout temps.

Le parent est responsable de faire une première application de crème solaire à son enfant avant l'arrivée au camp.

Chaque matin, l'animateur qui reçoit un enfant au camp doit s'assurer que :

1) L'enfant a un chapeau adéquat ;
2) L'enfant a sa bouteille de crème solaire ;
3) Une première application de crème solaire a été effectuée avant l'arrivée de l'enfant au camp.

15 minutes avant une sortie extérieure, le personnel du camp assiste les enfants dans l'application de crème solaire :

a) Il veille à ce que les enfants plus vieux appliquent adéquatement la crème solaire sur toutes les parties exposées de son corps (visage, oreilles, bras, jambes)
b) Il applique de la crème solaire sur les parties du corps exposées au soleil des enfants plus jeunes incapables de le faire eux-mêmes, ou qui en font la demande. Il procédera de la façon suivante :
    i. Appliquer soigneusement la crème solaire sur le visage en évitant les paupières ;
    ii. Appliquer la crème sur le corps de l'enfant en protégeant particulièrement l'arrière des genoux, le dessus des pieds, le cou, les épaules, la poitrine et la tête s'il a peu de cheveux, et même s'il porte un chandail et un chapeau ;
    iii. Toujours se laver les mains entre chaque application, pour chaque enfant ;
    iv. Appliquer de la crème solaire après chaque heure de baignade.

c) Le personnel du camp s'assure que tous les enfants qu'ils ne peuvent pas assister (parce que le parent n'autorise pas le personnel du camp à appliquer la crème solaire sur son enfant) appliquent la crème de façon adéquate, même s'il ne peut pas l'appliquer lui-même sur l'enfant.

Le personnel du camp s'assure que les enfants portent tous leur chapeau et un chandail avant d'effectuer une sortie à l'extérieur.

Le parent doit être avisé si :

a) L'enfant a été mal protégé du soleil ;
b) L'enfant est victime d'une insolation ;
c) L'enfant présente des lésions cutanées après l'application de la crème solaire.

Le parent qui n'autorise pas le personnel du camp à appliquer la crème solaire pour son enfant sera aussi avisé si son enfant subit les désagréments, mais ne pourra pas blâmer le camp pour ces inconvénients.

Le parent qui refuse de cocher le consentement précédent lors de l'inscription renonce ainsi à tout recours contre le camp dans l'éventualité où son enfant souffrira des conséquences d'un oubli ou d'une mauvaise application de crème solaire pendant son séjour au camp. Il comprend que le personnel du camp veillera à l'application adéquate de la crème solaire par l'enfant sans toutefois pouvoir lui toucher. L'application adéquate de crème solaire se fera dans la mesure où l'enfant suit les directives du personnel et ses capacités de s'appliquer lui-même la crème solaire.

Médicaments

Le parent doit remplir le formulaire de *demande d'administration de médicament*. Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance et directives écrites du parent. Le médicament doit être dans son contenant original avec le nom de l'enfant indiqué.

Maladie

Un enfant malade **ne sera pas admis au camp** s'il ne peut participer aux activités du camp.

Chaque matin et pendant la journée, l'état de santé de votre enfant sera évalué par l'animateur. Si votre enfant présente des symptômes ci-dessous, il sera retourné à la maison :

- Présence de fièvre - température plus élevée que 38°C/100,4°F.
- Présence de maladie contagieuse.
- Présence de vomissement.
- Présence de diarrhée.
- Présence d'éruption cutanée, infection, etc.

Réintégration de l'enfant dans le groupe

Votre enfant pourra réintégrer le camp si :

- Il n'a plus de fièvre depuis 48 heures sans usage de médicament.
- Il n'a pas vomi depuis 24 heures.
- Il n'a pas eu d'épisode de diarrhée depuis 48 heures.
- Ou sur présentation d'un billet du médecin dans les cas de maladies contagieuses, éruptions cutanées, infection, etc. confirmant que l'enfant n'est plus contagieux.

Retrait d'un enfant

Le camp Bivouac se réserve le droit d'exclure temporairement ou d'annuler immédiatement l'inscription de votre enfant si :

- Son comportement est contraire au code de vie du camp ;
- Les conditions d'inscription ne sont pas respectées ;
- Les frais d'inscription ne sont pas payés en totalité ;
- Son niveau de français n'est pas suffisant pour sa sécurité et la sécurité des autres campeurs ;
- Votre enfant a des besoins particuliers que nous ne pouvons pas combler afin d'assurer sa sécurité et la sécurité des autres campeurs.

Une lettre de retrait vous sera envoyée pour confirmer le retrait de votre enfant ainsi que le remboursement.

Santé et sécurité

Tous les enfants doivent pouvoir participer pleinement à toutes activités physiques du camp. Nous demandons que les enfants portent des souliers qui tiennent bien aux pieds. Les souliers genre *gougounes/flip flops* et les souliers ayant un talon ne sont pas acceptés au camp.

Matériels à prévoir

Il est important que le sac de votre enfant contienne **tous les jours** :

- Crème solaire et un chapeau
- Bouteille d'eau réutilisable, en quantité suffisante lors des journées chaudes
- Vêtements de rechange
- Deux collations et un dîner froid santé (sans noix ni arachides)
- Insectifuge (chasse-moustique) à votre discrétion
- Serviette
- Maillot de bain
- Souliers d'eau

Objets personnels

Les enfants sont responsables de leurs propres effets. Le camp Bivouac ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte d'articles appartenant à un enfant ou des dommages qui leur sont causés. Il est interdit aux enfants d'apporter un appareil ou un jouet électronique ou tout autre article semblable.

Excursions et sorties

Le camp fera une sortie par semaine, dans la mesure du possible. Les enfants doivent porter leur t-shirt de camp lors des sorties prévues à l'horaire. Aucun argent de poche ne sera permis.

Si toutefois nous devons annuler une sortie à cause du mauvais temps, nous la reporterons dans la même semaine, dans la mesure du possible. Il est important d'arriver à l'heure, car les autobus doivent respecter l'heure de départ.

Un parent en retard devra reconduire son enfant au site de sortie et devra laisser son enfant à un responsable du camp avant de quitter le site.

Ratios de groupe

Les ratios enfants/employé sont :

- Groupe 5-7 ans / 8 enfants pour un animateur
- Groupe 8-12 ans / 10 enfants pour un animateur

Parents accompagnateurs

Pour les parents qui souhaiteraient participer aux excursions avec leur enfant, nous sommes toujours heureux de vous accueillir. Afin de vous offrir une belle expérience d'accompagnement, l'animateur/trice en chef vous assignera la responsabilité de trois enfants (maximum), incluant le vôtre.

Les parents accompagnateurs suivront l'horaire de l'animateur/trice du groupe dans lequel ils se retrouvent. Nous vous demandons aussi de respecter les règlements établis pour les excursions. **Les parents accompagnateurs devront également payer leurs admissions à l'endroit où l'activité se déroule**.

Le parent accompagnateur devra fournir à La Clé une vérification de casier judiciaire et une vérification relative aux personnes vulnérables, avant la date de l'excursion. Comme il pourrait y avoir un délai dans les demandes de vérifications, veuillez vérifier le calendrier des sorties et faire vos demandes le plus tôt possible.

Bénévoles

Nous accueillons des bénévoles au camp tout au long de l'été. Ils aideront à animer les jeux, à accompagner les groupes durant les excursions et aideront à assurer le bon déroulement du camp. Soyez assurés qu'en aucun temps, les bénévoles ne seront responsables de votre enfant. Ils sont là pour aider et supporter nos équipes d'animation.

Pour être bénévole, il faut être âgé d'au moins 14 ans, rencontrer les mêmes critères d'embauche que les animateus/trices et suivre la formation qui sera donnée au personnel du camp.

Témoignage pour l'amélioration du camp

Un sondage en ligne vous sera envoyé à la fin de chaque semaine du camp, le vendredi. Nous vous prions de le compléter avant le lundi matin de la semaine suivante. Les résultats nous permettront d'ajuster nos pratiques au fur et à mesure afin d'améliorer l'expérience de vos enfants au camp.

Nous vous encourageons aussi à parler avec l'équipe d'animation de votre camp si vous avez des questions ou des commentaires. À chaque camp, il y a un ou une animateur/trice en chef à qui vous pouvez vous adresser si nécessaire.

Procédure de plainte

Dans le but d'assurer la qualité des services offerts à votre enfant, une plainte est une occasion d'améliorer la qualité des services. Toute personne, anonyme ou connue, peut porter plainte pour dénoncer un fait ou si elle constate une situation qui menace la santé, la sécurité et/ou le bien-être de votre enfant.

Lorsqu'un parent désire communiquer son insatisfaction concernant les services offerts par le camp, la procédure à suivre est :

1. Discuter respectueusement avec l'animateur/trice du groupe de votre enfant en premier
2. Discuter respectueusement avec l'animateur/trice chef du site si le problème n'est pas résolu
3. Discuter respectueusement avec le coordonnateur/trice adjoint/te des camps si toujours pas résolus
4. Communiquer respectueusement avec la coordonnatrice des camps
5. Communiquer respectueusement avec la directrice des services à la famille.

Pour communiquer avec nous

Pour toutes questions concernant le camp, vous pouvez communiquer avec La Clé au :
Courriel : camps@lacle.ca